



MODIFICATION DU CALENDRIER OFFICIEL

RENCONTRE REPORTEE

A TRANSMETTRE, EN DOUBLE EXEMPLAIRE, AU RESPONSABLE DE L'EPREUVE AU MOINS CINQ JOURS AVANT LA DATE FIXEE AU CALENDRIER

Les soussignés sollicitent l'accord pour le report de la rencontre opposant les équipes de

et de

comptant pour le championnat par

équipes division

poule

La rencontre, initialement fixée au

devrait se disputer le :

à H.

Motif :

Le

Signature du capitaine de
l'équipe recevante

Signature du capitaine de
l'équipe visiteuse

ATTENTION : La remise ne deviendra effective que lorsque le responsable de la compétition aura retourné au capitaine de l'équipe recevante, un des exemplaires de la demande de report.

AVIS DU RESPONSABLE DE L'EPREUVE :

ACCORD / REFUS

Date et signature :